

Stm infos

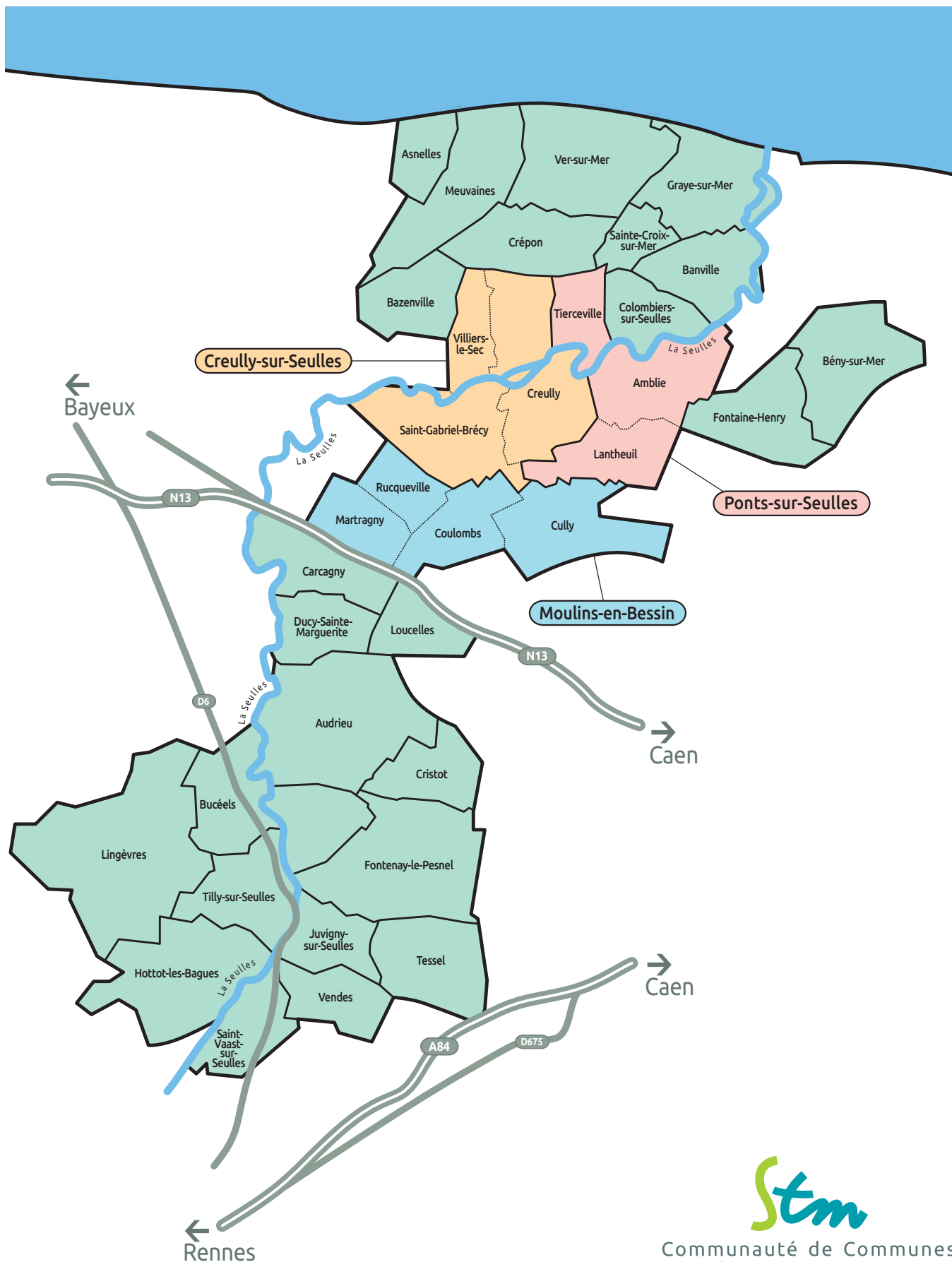
Bulletin d'information de la Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer



La saison
culturelle 2019
est lancée (voir p. 16)



Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer



ASNELLES / AUDRIEU / BANVILLE / BAZENVILLE / BÉNY-SUR-MER / BUCÉELS / CARCAGNY / COLOMBIERS-SUR-SEULLES / CRÉPON
 CREULLY-SUR-SEULLES (CREULLY, SAINT-GABRIEL-BRÉCY, VILLIERS-LE-SEC) / CRISTOT / DUCY-SAINTE-MARGUERITE / FONTAINE-
 HENRY / FONTENAY-LE-PESNEL / GRAYE-SUR-MER / HOTTOT-LES-BAGUES / JUVIGNY-SUR-SEULLES / LINGÈVRES / LOUCELLES
 MEUVAINES / MOULINS-EN-BESSIN (COULOMBS, CULLY, MARTRAGNY, RUCQUEVILLE) / PONTS-SUR-SEULLES (AMBLIE, LANTHEUIL,
 TIERCEVILLE) / SAINTE-CROIX-SUR-MER / SAINT-VAAST-SUR-SEULLES / TESSEL / TILLY-SUR-SEULLES / VENDES / VER-SUR-MER



Communauté de Communes
Seules Terre et Mer



Édito

Jean-Louis de MOURGUES
Président de STM

La communauté de communes, gage de pérennité pour les petites communes

Créée depuis maintenant 2 ans et demi, la Communauté de communes Seules Terre et Mer est née sous l'obligation de la loi comme beaucoup d'autres.

Ces regroupements apparaissaient souvent comme un échelon supplémentaire. Mais aujourd'hui le « fait intercommunal » s'il est bien conduit, bien composé et bien maîtrisé, peut être la chance et l'avenir des petites communes.

Il s'agit non pas de créer des besoins nouveaux, mais de répondre à ceux existants : les communes sont parfois très démunies face au désengagement de l'État de plus en plus important depuis ces 25 dernières années. Par exemple, c'est grâce à l'adhésion de **STM** à Bessin Urbanisme que les communes bénéficient de l'instruction des actes d'urbanisme car elle n'est plus assurée par l'Etat.

La communauté de communes doit être de plus en plus, une mise en commun, un groupement de moyens au service des communes et cela à coût moindre pour les administrés. Sur ce sujet, rappelons les économies réalisées grâce aux appels d'offres plus intéressants : voiries, assurances, cantine etc.

Apporter plus de services aux habitants, travailler intelligemment ensemble, être plus efficace, tels sont les objectifs de **STM**.

Le meilleur exemple d'utilisation de **STM** pour les petites communes : la voirie. En 2018, elle a consacré un budget de plus de 800 000 € à la voirie. Un classement suivant l'état de la voirie dans nos communes a été établi et cet effort va se poursuivre en 2019 avec un budget de 1 000 000 €.

Nous ferons tout notre possible pour être utile à nos administrés sans peser sur les contribuables et pour cela le « bloc communal » (communes + communauté de communes) doit faire preuve de solidarité et de loyauté. **STM est une « boîte à outils » destinée à renforcer les moyens des communes et donc à sauvegarder leur existence, leur légitimité, et leur souveraineté.**

À long terme, notre Communauté de communes permettra, j'en suis certain, le maintien de nos petites communes rurales. Celles-ci sont un maillage essentiel de notre territoire et il faut tout faire pour qu'elles survivent.

Bon été à tous.

Sommaire

4-5 Budgets et finances

6 Voirie

7 Transport scolaire - Enfance jeunesse

8-9 Développement économique

10-11 Eau potable

12 Environnement

13 Tourisme

14-15 Culture

16 À noter | Culture - Tourisme

Stminfos

N°3 JUIN 2019

Directeur de publication :

Jean-Louis de MOURGUES

Conception-réalisation :

studio-hors-serie.fr

Photos : C. Fleuriel / STM,

C. Lambert / STM,

Service Enfance-Jeunesse STM,

L. Reynaerts, A. Rotili,

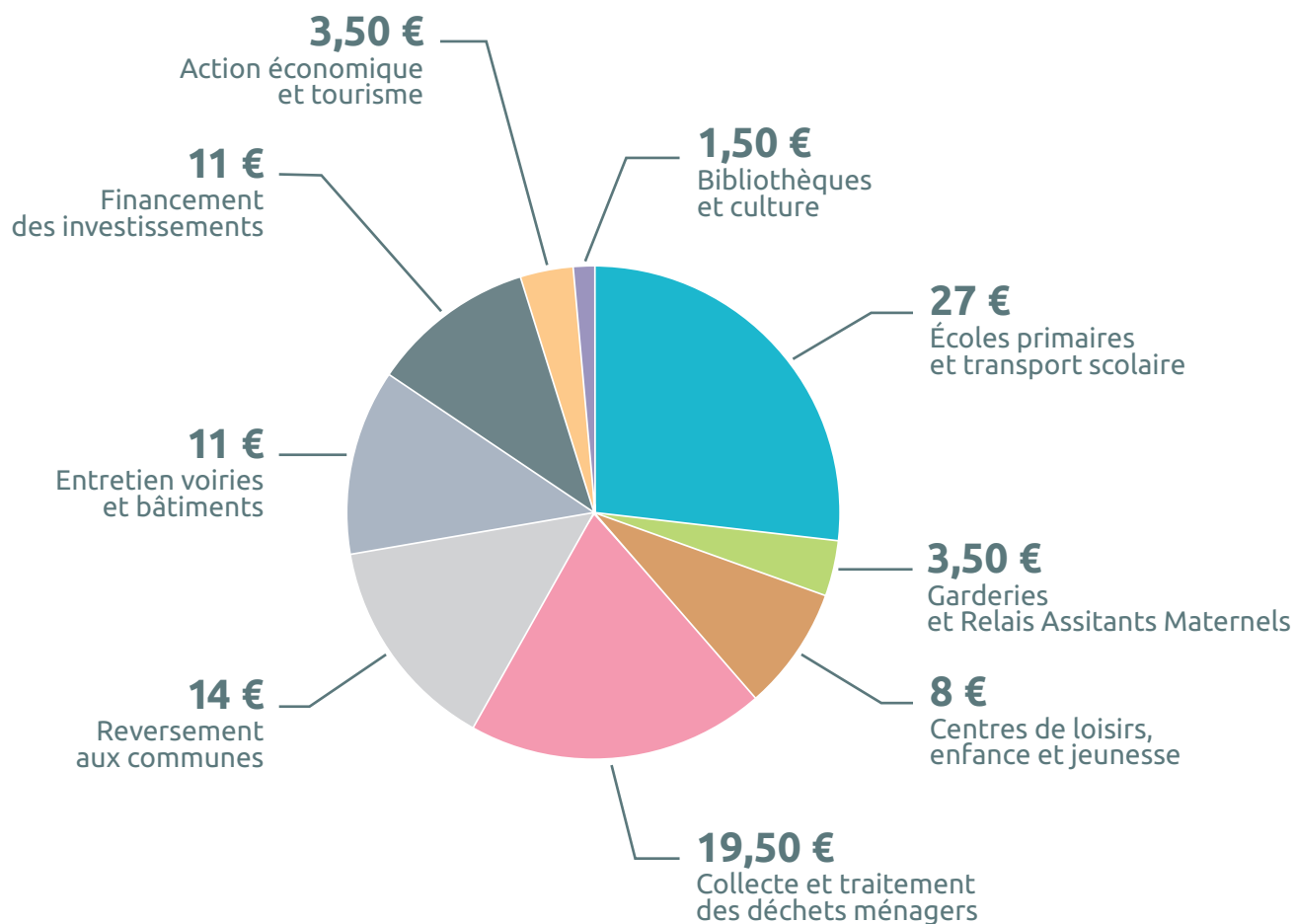
CEN Normandie

Imprimé sur papier certifié PEFC

COMPTES 2018

À quoi ont servi vos impôts en 2018 ? Dépenses financées pour 100 € d'impôts payés*

* Taxes d'habitation et foncière, taxe sur les ordures ménagères et taxe sur les entreprises



En section d'investissement, les 11 € ont permis de financer outre le remboursement du capital des emprunts contractés pour les équipements comme les écoles ou les gymnases, de refaire près de 800 000 € de travaux de voiries, de réaliser des travaux dans les nombreux bâtiments intercommunaux, d'acquérir du matériel (tracteurs, mobilier pour les écoles...) mais aussi de travailler l'implantation d'un pôle de santé à Tilly-sur-Seulles...

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Administration générale Attributions de compensation + autofinancement	3 693 186,83 € 1 573 383,57 € + 1 173 601,62 €	8 901 702,13 €
Scolaire	2 960 316,37 €	821 025,45 €
Culture	150 491,03 €	51 020,26 €
Sport et jeunesse	904 332,42 €	484 923,08 €
Garderie - RAM	389 387,50 €	182 853,60 €
Services techniques et environnement	1 346 475,81 €	214 039,66 €
Déchets ménagers	2 156 339,66 €	2 147 583,11 €
Action économique	387 571,93 €	191 610,03 €
TOTAL	11 988 101,54 €	12 994 757,32 €

STM se désendette et investit !

BUDGET 2019

Investissement

En 2019, la section d'investissement du budget présenté par René GERLET (vice-président aux finances) s'équilibre à **7 171 971 €**.
Le remboursement des emprunts sera en 2019 de 704 000 € contre 1 000 000 € en 2018 et 1 400 000 € en 2017.
Il y a donc un très fort désendettement, de gros emprunts ont été remboursés en 2017 et 2018.

En matière d'investissement, un gros effort sera fait cette année avec près de 2 800 000 € d'investissements nouveaux hors pôles de santé (PSLA) : 1 000 000 € pour la voirie, 300 000 € pour l'aménagement de chemins ruraux, 450 000 € pour les bâtiments dont 250 000 € pour les bâtiments scolaires, 600 000 € pour la création d'un atelier technique, 200 000 € de matériels et 100 000 € d'informatique pour les écoles. Ces investissements sont financés par 1 000 000 € d'emprunt, 500 000 € de subventions et 1 300 000 € d'autofinancement.

Fonctionnement

Les dépenses dites « réelles » s'élèvent à **11 012 683 €** auxquelles s'ajoutent le financement de la section d'investissement (794 000 €) et les amortissements (856 000 €).
Les taux de fiscalité votés en 2017, identiques en 2018, n'augmenteront pas en 2019.

Taxe d'habitation	15,67%
Taxe foncier bâti	23,01%
Taxe foncier non bâti	35,84%
Cotisation foncière des entreprises	24,81%



Programme 2018 - Travaux de voirie achevés à **Ducy-Sainte-Marguerite**



Programme 2018 - Travaux de voirie achevés à **Lingèvres**

1 000 000 € de travaux pour 2019

En 2018, plus de 800 000 € de travaux ont été effectués sur les voiries de STM.
Pour 2019, c'est un budget de 1 000 000 d'€ qui a été voté lors du conseil communautaire du 5 avril pour un programme plus important encore cette année.

Asnelles	Rue Major Martin
Audrieu	Rue Jugan (suite) 3 pattes-d'oise (Écureuils/Perelles/Valdry)
Bény-sur-Mer	Rue Sainte-Marie
Banville	Patte-d'oise Route du Calvaire
Bazenville	Purge chaussée Rue de l'église et virage mairie
Bucéels	Patte-d'oise chemin de Saint-Vaast
Carcagny	Purge VC1
Crépon	Rue du Bout de Bayeux (partielle)
Creully-sur-Seulles (Creully)	Impasse d'Orival Carrefour en « L » de Creullet
Creully-sur-Seulles (Villiers-le-sec)	Route de Saint-Gabriel
Fontenay-le-Pesnel	Impasse du Colombier Chemin d'Audrieu et du Mesnil Patry Rue du Clos Saint-Martin
Graye-sur-Mer	Chemin du Marais
Hottot-les-Bagues	Rue du Calvaire VC1 des Landes
Juvigny-sur-Seulles	Pont Blanc

Lingèvres	Patte-d'oise les Flagues Route du Cordillon (partielle)
Meuvaines	Entrée de Bourg « Route de Maronnes »
Moulins-en-Bessin (Martragny)	Chemin de Vaux
Moulins-en-Bessin (Coulombs)	Chemin de la Baronnie
Moulins-en-Bessin (Rucqueville)	Rue des Melières
Ponts-sur-Seulles (Lantheuil)	Chemin Blanc (suite et fin)
Ponts-sur-Seulles (Tierceville)	Impasse Saint-Vital
Sainte-Croix-sur-Mer	Route de Ver
Tessel	Liaison Fontenay/Tessel Rue de Cristot Pattes-d'oise et renforcement « Sagy » Patte-d'oise Cimetière Militaire Chemin du Cléron
Tilly-sur-Seulles	Rue Chuquet
Vendes	Le Frenay Le lavoir
Ver-sur-Mer	Boulevard de la Plage Venelle aux Lièvres



Programme 2018 - Travaux de voirie achevés à Sainte-Croix-sur-Mer



Programme 2018 - Travaux de voirie achevés à Bény-sur-Mer

STM aide les familles

Depuis septembre 2017, la Région Normandie est compétente pour le transport scolaire. Pour une gestion au plus près des habitants, la Région a demandé à certaines intercommunalités et/ou syndicats d'exercer la compétence pour son compte en mettant à disposition les bus nécessaires.

Auparavant exercée par le Département du Calvados, les enfants du primaire étaient transportés gratuitement.

Afin d'harmoniser les 5 départements normands, la Région a engagé une réforme de la tarification demandée aux familles. La tarification régionale vise à atteindre un taux de couverture des dépenses par les recettes à hauteur de 10%. Cette condition fixée par les services fiscaux permettra de continuer à bénéficier du rembourse-

ment de la TVA, ce qui représente un enjeu de 7 millions d'€ par an pour la Région.

Chaque élève transporté coûte en moyenne 1000 € par an à la Région à raison de 134 000 scolaires transportés. Soit un budget de fonctionnement de 135,5 millions d'€.

Au regard de cette réglementation fiscale, la Région a décidé de faire payer 20 € par enfant pour les primaires à la rentrée 2019 (40 € en 2020 et 60 € en 2021, le tarif moyen des 5 départements).

Avec l'appui de Daniel LESERVOISIER (vice-président chargé du scolaire et du transport scolaire, maire de Tilly-sur-Seulles), **le conseil communautaire a voté une participation de la communauté de communes à hauteur de 20€ par enfant** du primaire pour les enfants domiciliés sur le territoire de **STM** et fréquentant les écoles élémentaires de la communauté de communes.

Bus mis à disposition par la Région Normandie



Compétence Enfance jeunesse

Les inscriptions pour l'été sont ouvertes !

Chaque été, le service animation de **STM** et ses animateurs organisent des activités pour vos enfants : grands jeux, sorties Laser Game, parc Festyland, bowling, soirées, mini-camps, inter-centre... **Pensez à inscrire vos enfants, les places sont limitées !**

Accueils de loisirs (3-11 ans)

- Creully (Creully-sur-Seulles)
17 rue des écoles (locaux école maternelle)
- Tilly-sur-Seulles
Rue Bois d'Orceau (locaux nouvelle école)

Accueils jeunes (11 à 17 ans ou dès l'entrée en 6^e)

- Local jeunes de Creully,
(Creully-sur-Seulles) - Parc du Château
- MAS (Maison des Ados de la Seulles)
Rue Bois d'Orceau (à côté du collège)



Journée inter-centre avec les plus petits



Séjour avec les ados

Bulletin d'inscription, programme des vacances, horaires d'ouvertures,...
Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site internet de STM

Le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) de Tilly-sur-Seulles se dessine

Le territoire ayant été identifié comme une zone déficitaire en médecine générale par l'Agence Régionale de Santé (ARS), à sa fusion, **STM** a repris le projet de pôle de santé à Tilly-sur-Seulles.

Pour **STM** il est important que les habitants soient soignés près de chez eux dans 10 ans. C'est une nécessité d'intérêt général de construire des pôles de santé sinon les médecins quittent le territoire.

La création d'une structure d'exercice collectif constituera un réel atout. Elle permettra d'une part, d'améliorer l'offre de soins proposée à la popula-

tion, d'autre part de renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.

Depuis début 2018, le pôle de santé progresse et sa construction débutera à l'automne en lieu et place de l'ancienne école.

STM, épaulée par la SHEMA, en concertation avec l'association des 17 professionnels de santé présidée par André GEARA, pharmacien à Tilly-sur-Seulles, a déposé le permis de construire du bâtiment et va lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux.

Le bâtiment, sur 2 niveaux, accueillera sur un même lieu des médecins, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, ostéopathes et proposera aussi un cabinet polyvalent pour que des spécialistes puissent venir dispenser des consultations ponctuellement.

Le pôle de santé construit par STM bénéficie de subventions (environ 50% sur un budget estimé à 2,2 millions d'euros). Ensuite, en principe, l'annuité d'emprunt sera remboursée par les loyers payés par les professionnels de santé.



Image paysagère du PSLA de Tilly-sur-Seulles





Inauguration de la zone d'activités de Creully-sur-Seulles le 31 mai 2019 par Jean-Louis de MOURGUES (président de STM) et Marcel DUBOIS et Sylvie LE BUGLE (vice-présidents chargés de la voirie)



Accotement de la zone d'activités réalisé par STM

Zone d'activités de Creully-sur-Seulles : amélioration des circulations et stationnements

STM est intervenue sur la portion de la route départementale 82 qui traverse la zone d'activités de Creully-sur-Seulles. Un réaménagement de la chaussée avec installation de bordures, trottoirs et tranchées drainantes pour le pluvial

a été réalisé par l'entreprise Eiffage. La maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet VRD Services. Perturbant momentanément l'activité des entreprises, des déviations ont été mises en place et les plan-

nings de livraison adaptés.

STM a consacré une enveloppe de 220 000 € (TTC) et le Département 52 000 € (TTC).

Extension de la zone d'activités de Tilly-sur-Seulles

Dans le cadre de la compétence « développement économique », STM a pour mission de gérer les zones d'activités présentes sur son territoire (entretien et création). Après le réaménagement de la traversée de la zone d'activités de Creully-sur-Seulles, STM va développer celle de Tilly-sur-Seulles. Le terrain attenant à la zone actuelle (2,2 ha acquis par l'ex Communauté de communes Val-de-Seulles en 2007) va ainsi être viabilisé afin de proposer 9 lots (parcelles) aux entreprises souhaitant s'implanter. L'objectif est de créer davantage d'emplois et permettre aux entreprises de rester sur notre territoire ou de s'y installer.

STM a sollicité des subventions nécessaires à l'aménagement pour les travaux de viabilisation des parcelles (raccordement aux différents réseaux, aménagement des voiries internes, et aménagement paysager).

Les professionnels peuvent dès maintenant contacter l'intercom pour réserver un emplacement.

L'extension de la zone d'activités coûtera 558 000 € à STM. Le début des travaux est prévu pour fin 2019 pour une livraison courant 2020.



Zone d'activités de Tilly-sur-Seulles

Depuis le 1^{er} janvier 2019, STM exerce la compétence Eau potable

Pour les administrés de STM, rien n'a été perturbé puisque les approvisionnements se sont poursuivis avec la SAUR et lorsque la loi le permet les syndicats intercommunaux (dont le périmètre s'étend au-delà de STM) ont pu poursuivre leur action. Ainsi, STM est dorénavant membre du Syndicat du Vieux Colombier (présidé par Marcel DUBOIS, maire de Bazenville).



Travaux en cours à Rucqueville (Moulins-en-Bessin)



Sécurisation du réseau à Saint-Gabriel-Brécy (Creully-sur-Seulles)

Sécurisation du réseau à Creully-sur-Seulles

L'objectif des travaux engagés par le Syndicat du Vieux Colombier est de sécuriser l'approvisionnement des réservoirs principaux de Villiers-le-Sec (Creully-sur-Seulles), Martragny (Moulins-en-Bessin) et Creully (Creully-sur-Seulles) depuis les différentes ressources du Syndicat d'eau potable du Vieux Colombier.

L'essentiel des travaux, suivi par Marcel DUBOIS et Hervé RICHARD (vice-président du SMAEP, maire de Colombiers-sur-Seulles) consiste en la pose de conduites de liaison en 2 phases. **1^{ère} phase** : entre le réservoir de Martragny (Moulins-en-Bessin) et le réservoir de Creully (Creully-sur-

Seulles). **2^e phase** : entre le réservoir de Villiers-le-Sec (Creully-sur-Seulles) et le réservoir de Creully (Creully-sur-Seulles).

À l'achèvement des travaux, l'eau potable pourra circuler dans les deux sens, en fonction des différents besoins. Sens Villiers-le-Sec vers Creully : alimentation à débit régulé à 25 m³/h. Sens Martragny vers Creully : alimentation à débit régulé à 25 m³/h. Sens Villiers-le-Sec vers Martragny : alimentation par pompage de reprise 60 m³/h sous 6 bars. Sens Martragny vers Villiers-le-Sec : alimentation à débit régulé à 50 m³/h.

Les études et le suivi des travaux sont

assurés par le cabinet Sibeo de Bayeux. Les entreprises retenues sont : Bouygues énergies et services située à Pont-l'Évêque pour la partie canalisation (environ 11 800 ml de conduite de 200 mm y compris le passage sous la Seulles) et Jousse SAS située à Mayenne pour le pompage, la télégestion et les travaux dans les réservoirs.

→ **Montant global de l'opération : 1 550 000 € HT**
Subvention : 40 % (620 000 €)
versée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Cette sécurisation sera fonctionnelle au 4^e trimestre 2019

STM devient maître d'ouvrage au sud de son territoire

L'intercom est devenue maître d'ouvrage pour l'eau potable après dissolution du syndicat qui couvrait uniquement des communes de STM.

En 2019, **STM** va renouveler une partie du réseau de distribution en eau potable vieillissant, supprimer des branchements plombs et implanter de nouvelles canalisations sur le domaine public.

Les travaux se décomposent en plusieurs tranches.
Tranche ferme : commune de **Fontenay-le-Pesnel** - RD 217 dit route de Cristot. Le renouvellement du réseau de distribution comprend 50 ml de PVC 110 mm, 380 ml de PVC 63 mm ainsi que la reprise des 2 branchements existants.

Tranche optionnelle : commune de **Bucéels** - Chemin Rural CR 9 dit de l'Acre Couvert. Pose de 50 ml de PVC 125 mm et 200 ml de PVC 63 mm permettant le renouvellement de 6 branchements.

Tranche optionnelle : commune de **Bucéels** - divers lieux-dits (Le Pont Roch, Voie Communale (VC) de la Croix de l'Église & Hameau Marcel). Renouvellement dans leur intégralité de 12 branchements en plomb.

Les études et le suivi des travaux sont assurés par le cabinet Sibeo de Bayeux. L'exécution des travaux est assurée par l'entreprise Floro TP implantée à Bretteville-sur-Laize.

→ **Montant global de l'opération : 144 000 € HT**
Fin prévisionnelle de l'opération au 3^e trimestre 2019



Travaux de renouvellement à Bucéels

Chantier de renforcement et de renouvellement du réseau à Fontenay-le-Pesnel

STM a aussi achevé un renforcement et un renouvellement de réseau d'eau potable sur la commune de Fontenay-le-Pesnel, sous la RD 9 en amont d'un programme de réfection de voirie engagé par le département.

Pour la seconde phase impactant le secteur de l'école et de la mairie, les travaux de renforcement et de renouvellement sont quant à eux provoqués par un programme d'effacement des réseaux électriques.

Les études et le suivi des travaux ont été assurés par le cabinet Sibeo de Bayeux. L'entreprise Bernasconi TP, localisée à Domjean, a exécuté les travaux achevés au printemps.

→ **Montant global de l'opération : 140 830,61 € HT**



Travaux achevés à Fontenay-le-Pesnel

STM mutualise la réalisation d'un PCAET et d'un cadastre solaire

STM, en collaboration avec les intercommunalités de Bayeux Intercom et d'Isigny Omaha Intercom, élabore un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce travail a été confié au syndicat Bessin Urbanisme (regroupant déjà les trois communautés de communes) qui gère aussi le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et l'instruction des actes d'urbanisme.

Le PCAET doit définir des objectifs d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables pour le territoire, au travers d'un plan d'actions mobilisant l'ensemble des acteurs locaux.

En parallèle, le SDEC ENERGIE a proposé aux intercommunalités volontaires de réaliser un cadastre solaire avec pour objectif de développer des projets solaires dans le département et de faire la promotion de la filière solaire. Ce sera un moyen simple pour chacun d'évaluer le potentiel solaire de sa toiture.



Plan cadastral solaire

Le cadastre solaire est un outil numérique accessible au grand public sur internet. Il permettra notamment :

- De visualiser sur une photo aérienne le potentiel de production d'énergie solaire thermique et photovoltaïque de la toiture d'un bâtiment.
- De réaliser des simulations énergétiques (production annuelle), économiques (coût de l'investissement, recettes en cas de vente de l'électricité...) d'une

installation solaire.

Le projet, financé à 50% par la SDEC ENERGIE, prévoit une convention de partenariat sur 3 ans avec une participation financière des communautés de communes d'environ 1 600 €. Sur proposition de Chrystèle POUCHIN (vice-présidente chargée de l'environnement, maire de Banville) **STM** s'est engagée dans ce projet lors du Conseil Communal du 15 février 2019.

Un engagement en faveur des mares

Les Conservatoires d'espaces naturels de Normandie animent un Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM). Ce programme vise à enrayer le processus de disparition des mares de Normandie et permet d'accompagner les acteurs qui agissent déjà localement ou souhaitent agir en faveur des mares et de la biodiversité.

En octobre 2018, ce programme a été présenté à **STM**, qui s'est montrée favorable à ce projet pluriannuel. Un appel aux communes volontaires a été réalisé en début d'année 2019. Au total, 14 communes du territoire y ont répondu favorablement et

ont assisté à une réunion d'information fin février 2019.

Hottot-les-Bagues et **Juvigny-sur-Seulles**, communes volontaires pour ce projet, ont bénéficié pour cette première année d'un inventaire de leurs mares afin d'étudier la faisabilité d'un programme de travaux de restauration chez les propriétaires et exploitants agricoles intéressés et volontaires. Les travaux, prévus à l'automne, seront entièrement pris en charge : 80 % subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et 20 % par **STM**.

Les autres communes volontaires profiteront de ce programme dans les années à venir.



Exemple de mare à restaurer à Hottot-les-Bagues



Des travaux de restauration seront également prévus à Juvigny-sur-Seulles

IMPORTANT ! COMMENT STM RESTAURE UNE MARE ?

Les travaux sont définis en concertation avec les propriétaires et exploitants agricoles. Ils se résument majoritairement par les actions suivantes à adapter en fonction des souhaits des propriétaires et du contexte de la mare : abattage/élagage, débroussaillage, curage, repro-filage des berges, régalaie des vases, dépollution, pose de clôtures.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le « Tourisme », dont la création d'office de tourisme, est une compétence obligatoire des communautés de communes

STM a créé et finance l'Office de Tourisme Intercommunal

Avec cette compétence, il revenait donc à **STM** de décider les modalités d'exercice de l'office de tourisme et des Bureaux d'Information Touristique (BIT). Par délibération du 10 novembre 2017, le conseil communautaire a décidé de mettre en place un Office de Tourisme Intercommunal (OTI) sous forme associative avec adoption des statuts. En 2019, le budget total de l'OTI est de 82 255 €. Il comprend entre autre les charges sociales pour

le personnel des BIT (42 000 €), un partenariat avec l'office de tourisme de Bayeux Intercom (13 650 €) pour des actions de promotion, mais également un volet événementiel en cette année du 75^e anniversaire du débarquement (19 000 €). La subvention sollicitée et versée par l'intercommunalité pour ce budget est de 71 000 € et permettra de couvrir la majorité des dépenses.

L'action de STM pour le tourisme :

→ La réfection de chemins et boucles touristiques pour un montant total de 300 000€ inscrit au budget 2019.

→ Près de 55 000 € consacrés à la culture et au tourisme à travers la programmation d'une saison culturelle et l'édition de supports de communication pour celle-ci. Des concerts, spectacles, et autres manifestations sont organisés sur tout le territoire en partenariat notamment avec la Ferme Culturelle du Bessin, l'ADTLB ainsi que d'autres acteurs locaux.

→ Un partenariat avec Calvados Attractivité (anciennement Conseil Départemental du Tourisme), le fonctionnement des BIT (eau, électricité, chauffage,...) ou encore le recrutement d'une chargée de mission culture et tourisme qui gère les opérations liées au tourisme en lien avec l'OTI et coordonne les actions culturelles avec le Département du Calvados et les acteurs du territoire.

L'OTI fonctionne avec quatre Bureaux d'Information Touristique (BIT)

BIT d'Asnelles

Cale de l'Essex Yeomanry
02 31 21 94 02
officedetourisme@cdc-stm.fr

BIT de Creully (Creully-sur-Seulles)

12 place Edmond Paillaud
02 31 80 67 08
officedetourisme@cdc-stm.fr

BIT de Tilly-sur-Seulles

1 rue de Juvigny
02 31 08 31 62
officedetourisme@cdc-stm.fr

BIT de Ver-sur-Mer

2 place Amiral Byrd
02 31 22 58 58
officedetourisme@cdc-stm.fr



Élagage d'un chemin à **Banville**

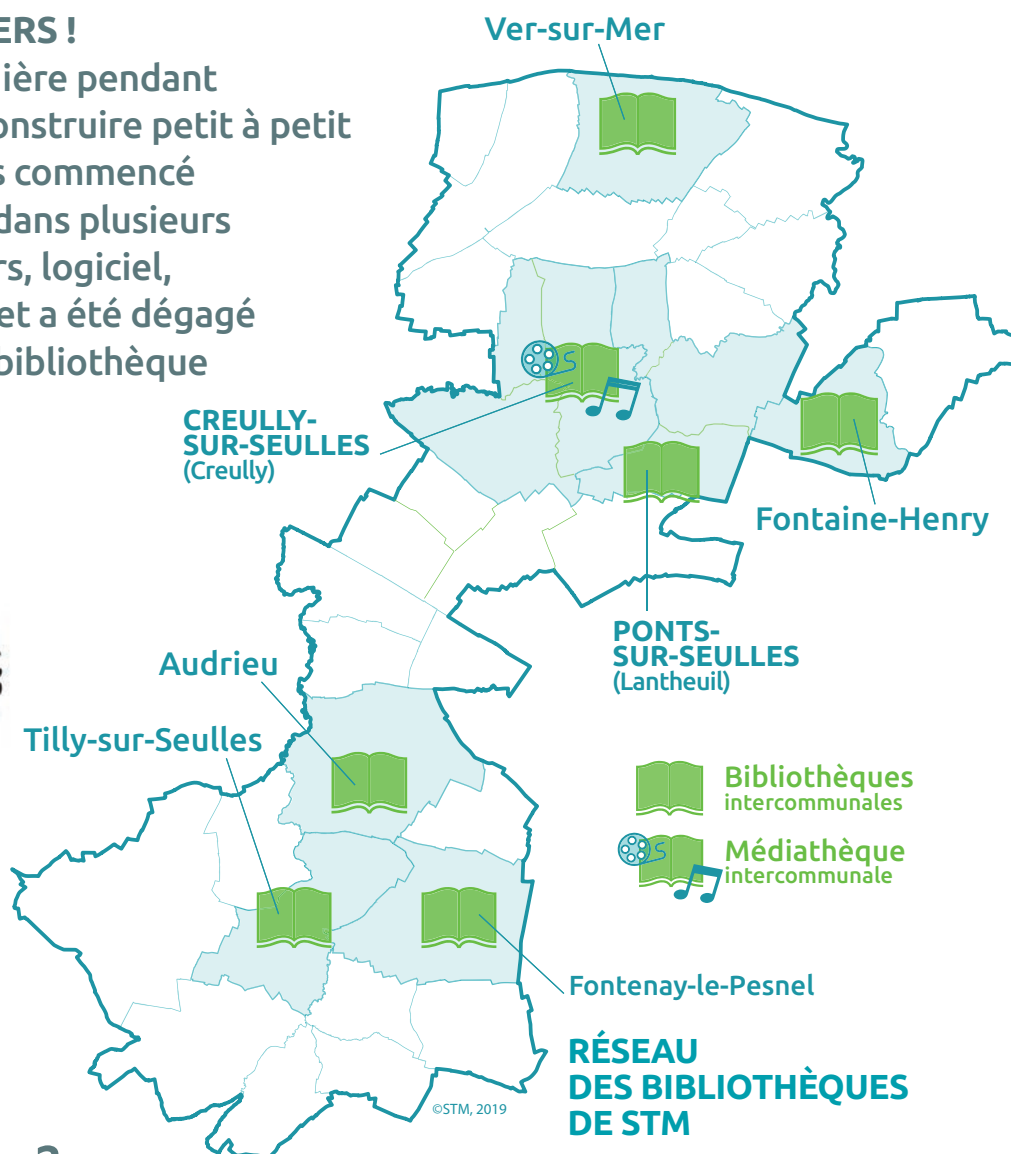


Travaux de réfection du chemin entre **Villiers-le-Sec** (Creully-sur-Seulles) et **Bazenville** prévu courant 2019

Le réseau des bibliothèques de STM se met en place

UNE ANNÉE DE CHANTIERS !

2019 est une année charnière pendant laquelle le réseau va se construire petit à petit et par étapes. Nous avons commencé à harmoniser le matériel dans plusieurs bibliothèques (ordinateurs, logiciel, imprimantes,...). Un budget a été dégagé pour aménager la future bibliothèque de Tilly-sur-Seulles.



Qu'est-ce qu'un réseau de bibliothèques ?

→ Un logiciel de prêt unique sur tous les sites. → Des services en plus (liseuses, La boîte numérique, le prêt et la réservation de livres et de CDs à la Bibliothèque Départementale du Calvados - BDC). → Un catalogue commun qui permet une offre documentaire étendue. → Des projets et des animations partagés. → Une communication plus intéressante. → Une façon de faire identique avec les mêmes outils sans toutefois perdre les spécificités de chaque bibliothèque.

Plus de choix dans plus de lieux avec plus de services !

Le saviez-vous ?

L'inscription dans notre réseau vous donne accès à La boîte numérique

→ De l'autoformation en bureautique, informatique et usages de l'internet avec Vodélic. → Des histoires pour enfants avec Whisperies. → Une offre ludo éducative d'apprentissage des langues étrangères avec Kidilangues. → Une nouvelle offre musicale avec La Cité de la musique (Philharmonie de Paris). → Plus de livres numériques grâce au partenariat avec la Communauté urbaine de Caen la Mer.



Création d'un nouveau lieu de lecture pour la rentrée 2019 à Tilly-sur-Seulles

STM va installer la bibliothèque dans les locaux de l'ancienne école maternelle plus accessibles.

Les rénovations ont été effectuées par les équipes des services techniques de **STM**. La bibliothèque est composée d'une partie espace de lecture de 88 m² et d'une salle d'animation si besoin est, jouxtant la salle principale. Cet aménagement est actuellement en cours. Un espace sera dédié aux plus petits (proximité du RAM). La bibliothèque départementale du Calvados (BDC), avec qui nous travaillons en partenariat, nous a conseillé tout au long de ce beau projet. La BDC sera présente grâce au service de prêt de livres, de réservations et d'animations.

Ce nouveau lieu ouvrira à l'automne.

Achats et renouvellement du fond des documentaires

PARTENAIRE OFFICIEL DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

LA BIBLIOTHÈQUE DU CALVADOS

Les bibliothèques du réseau n'ont pas à pâlir devant les grandes médiathèques voisines. Nos équipes se tiennent au courant des sorties littéraires et font de leur mieux pour acheter les dernières nouveautés. Il est parfois plus facile d'obtenir le dernier Musso dans votre bibliothèque de réseau qu'à Caen ! La BDC nous prête un fond de livres dans chaque bibliothèque. Ce fond est renouvelé une fois par an au minimum. Un système de réservation est mis en place pour satisfaire vos demandes de livres. En résumé, si nous n'avons pas le livre désiré sur notre réseau, la BDC nous le fera parvenir par le biais d'un service de navettes, une fois par mois.



Bibliothèque de Ver-sur-Mer

Les animations

Les animations dans nos bibliothèques n'ont pas cessé durant ce début de mise en réseau, bien au contraire ! Depuis la rentrée 2018 ont été mis en place... → Des ateliers de bricolage pour adultes et enfants sur les thèmes d'Harry Potter, du printemps et du scrapbooking (dans 4 bibliothèques). → Des projections de films issus de La boîte numérique pendant les vacances scolaires (3 bibliothèques). → La participation à La nuit de la lecture (événement national). → Des expositions pour tous les goûts (Rohingyas, plantes, danse contemporaine, peintures d'artistes locaux). → Des conférences (Rohingyas, plantes). → Soirées jeux de société (des jeux sont achetés pour le réseau afin de pouvoir organiser des après-midis ou des soirées sur les différents sites). → Des lectures à voix haute. → Des ateliers d'écriture. → Le festival de contes « Ma parole ! », en mai 2019 dans la future bibliothèque de Tilly-sur-Seulles.

IMPORTANT ! MODALITÉS D'INSCRIPTION

Si vous êtes habitant de STM, une inscription est nécessaire pour adhérer à toutes les bibliothèques du réseau. C'est GRATUIT ! Il vous faudra juste présenter un justificatif prouvant que vous habitez dans la Communauté de Communes.

Retrouvez l'actualité du réseau sur notre site internet et Facebook :
mediatheques-seulles-terre-mer.fr - facebook.com/mediathequesseullesterremer

La saison culturelle 2019 est lancée !

Cette année encore, STM a renouvelé la programmation de la saison culturelle sur l'ensemble de son territoire. Près de cinquante animations à découvrir.



Jazz dans les Prés : Natalia M. King
Vendredi 7 juin à Tessel (salle des fêtes)



Jazz dans les Prés : Lil'Red
Vendredi 9 août à Carcagny (terrain communal)



Concert Orgue et Trompette
Dimanche 20 octobre à Vendes (église)

Retrouvez tout le programme sur notre site internet, ou sur papier dans vos mairies et dans nos locaux de STM à Creully-sur-Seulles et Tilly-sur-Seulles.

CULTURE : VOTRE AVIS COMPTE ! STM dresse un diagnostic culturel de son territoire afin de répondre au mieux aux attentes de ses habitants. C'est pourquoi nous vous invitons à remplir le questionnaire (joint avec ce bulletin) et à nous le retourner par mail à : contact@cdc-stm.fr, au siège de STM ou dans votre mairie avant le 31 juillet 2019. Par avance merci de votre participation.

La surveillance des plages reprendra le 3 juillet



Exercice de sauvetage à Asnelles

Dans le cadre de la compétence « surveillance des plages », STM a passé une convention avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM). La SNSM forme et met à disposition les sauveteurs pour la saison. Du 3 juillet au 26 août, les postes de secours seront ouverts 7 jours sur 7 pour assurer la sécurité des baignades.

Les postes de secours sur STM

Asnelles (13h à 18h30)
02 31 22 35 13

Graye-sur-Mer (11h30 à 18h30)
02 31 37 46 04 / 02 31 37 85 12

Ver-sur-Mer (13h à 18h30)
02 31 22 21 68



Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer

10 place Edmond Paillaud
BP24 - 14480 Creully-sur-Seulles (Creully)
02 31 77 72 77 - contact@cdc-stm.fr

www.seulles-terre-mer.fr

Un site internet qui facilite vos démarches : déchets, transports, scolaire et péri-scolaire, manifestations, contacts utiles,...